



COMPTE RENDU REUNION CHS-CT DU 28/01/2020 sur la réorganisation des services de la Cité Administrative.

Les élus CHS-CT se sont réunis le 28/01/2020 à la cité administrative de Carcassonne. La réunion avait pour but la **présentation par la Direction de la réorganisation des services à la Cité Administrative.**

Vos élus présents : Annie Gendron, titulaire, Eric Ciholas, suppléant.
Présidée par Mme Goutaudier, assistée de M. Maynaud, M. Joulia, JF Dupuy, assistant de prévention (AP), Yannick Durantin, ISST et Michèle Amiel, secrétaire pour la Direction.

La **visite de service** commanditée par les élus CHS des 3 syndicats a eu lieu le 27/01/2020 ; Eric Ciholas était présent.

Sur les points évoqués par le compte-rendu de cette visite, les réponses de la Direction :

- Bâtiment 4 1^{er} étage :

- dalles abîmées/décollées (Missions fiscales et foncières). La Direction soutient que lors du dépistage amiante, ces lieux, dépistés, ont été classés sans risque mais en EP (évaluation périodique, soit surveillance, la prochaine doit être faite en 2021). Elle précise que le retrait d'amiante ne doit pas être confondu avec une réfection totale des sols. Elle signale également que pour tout ce qui concerne l'amiante, tout est fait avec l'accompagnement de la DG (dès qu'on touche aux sols).

L'ISST abonde dans ce sens, en précisant que les travaux de retrait d'amiante à la Cité ont été menés de façon assez exemplaire, même s'il reste encore à faire.

- Création d'un couloir pour éviter les culs de sac (2) signalés par l'ISST.
- Ménage global de l'étage sera effectué avant les réorganisations.

- Bât 4 2^{ème} étage : les agents du pôle Formation ne comprennent pas la logique de leur futur déplacement : Mme Goutaudier conclut : ils resteront où ils sont.

- Bâtiment 3 : sur l'ensemble du bâtiment, volets à changer ou réparer (avec priorité au RDC) : ces volets étant sécurisés, ils coûtent environ 2000€

pièce ; un dossier a été déposé par le Direction pour prise en charge par le programme 723 (Opérations immobilières et entretien des bâtiments de l'État par la DG) ; les réfections seront faites au fur et à mesure des possibilités.

Mme Goutaudier demande au CHS si il pourrait cofinancer le projet, ce à quoi les élus répondent :

- **1/ que le nouveau budget ne leur a pas encore été présenté (L'ISST annonce 65.683€ (67.210€ en 2019), dont 94 % seraient versés en 1^{er} lieu, soit 61.742€ (63.850€ en 2019)**
- **2/que la prise en charge d'une telle opération amputerait considérablement un budget constamment en baisse. Ils renvoient la Direction à sa DGF (dotation globale de fonctionnement) et à sa responsabilité.**

Bâtiment 3 étage 3 : les agents du PRS positionnés dans 2 bureaux veulent être regroupés. La Direction informe que les espaces seront alloués différemment (Mme Goutaudier doit revenir vers les agents et la chef de service).

Bât 3 1^{er} étage :

- 2 bureaux dont les sols, très dégradés, n'ont pas été refaits. Mme Goutaudier s'engage à les faire refaire avant installation.
- Espace futur SIE : 7 agents dans 58m², une cloison à enlever : réorganisation à revoir. Un retour vers le chef de service (et les agents...) doit avoir lieu. Nous resterons vigilants.

- Futurs locaux du SDIF : à présent que les effectifs sont connus, les agents vont pouvoir se

positionner sur les espaces.

- A la question des élus sur le positionnement du SDIF sur 3 étages, la Direction répond que le SIE a été positionné en 1^{er}, le SDIF a été organisé sur les espaces restants...
- La présence de dalles de lino très dégradées : elles seront refaites avant installation des agents.
- Les déplacements des agents consultant régulièrement les déclarations H1 (au sous-sol) : ils seront munis de clés pour accès par l'ascenseur. A surveiller sur le long terme...

- Bât 3 RDC : SIP : La demande de suppression de cloison ne sera pas satisfaite (obscurs prétextes sur l'appartenance des murs à la Préfecture... Et les cloisons ôtées en Bât 4 ? et de la redistribution des postes vers le SDIF (-5 agents au SIP).

Bât 3 Sous-sols : la visite de site a mis en lumière **l'insalubrité générale, la présence de rats, de carcasses de rats, le manque d'éclairage, des archives mobiles (sur rail) sont hors service, les locaux sont pleins...**

A tous ces constats, M. Maynau répond que :

- une opération « pilon » d'envergure doit être menée avant tout ;
- les locaux seront refaits (nettoyage, peinture, réfection éclairage) ;
- les archives mobiles défectueuses seront changées ou réparées ;
- un plan global « archives » est à l'étude (SPL, Amendes, SDIF, SIP), des vacataires et auxiliaires seront affectés à ces tâches de manipulation quand le plan sera mis en œuvre ; Mme Goutaudier invoque des « groupes de travail » planchant sur 1/ l'accueil 2/ le SDIF (avec plusieurs degrés...)

Les consultations des H1 (fréquence, planning, espace de travail pour la consultation sur place etc.) doivent être vues avec l'équipe du SDIF avant la mise en place.

Enfin, de manière générale, l'ISST rappelle que les bureaux des agents doivent être correctement positionnés afin d'éviter les TMS ; des colonnes, à déplacer (M. Joulia s'en charge), feraient obstacle pour l'instant. Les règles d'ergonomie seront rappelées aux agents.

Nous demandons à M. Maynau de prévoir RAPIDEMENT la 1ère réunion du CHS-CT (validation budget et propositions d'actions le plus tôt possible) ; elle aurait lieu fin février ; soit le 25 ou le 27... A suivre.

Les collègues de la CGT Finances Publiques Aude.

